

Vendredi 19 avril 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Ville de Châteauroux récolte les dons des particuliers pour la reconstruction de Notre-Dame

À la suite de l'incendie ayant ravagé une partie de la cathédrale Notre-Dame de Paris le lundi 15 avril 2019, les actions se sont multipliées pour récolter des dons en vue de sa reconstruction. Quatre acteurs s'engagent avec l'État pour permettre à chacun de contribuer à la renaissance de ce joyau.

Installation d'une urne à l'hôtel de ville

Suite à de nombreuses sollicitations de Castelroussins, la Ville va accompagner le Centre des monuments nationaux, la Fondation Notre-Dame, la Fondation du Patrimoine et la Fondation de France, pour permettre aux particuliers de contribuer de manière transparente et sécurisée.



Une urne est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville à partir de ce vendredi 19 avril 2019 pour récolter les dons. Seuls les chèques à l'attention de l'une de ces quatre associations seront acceptés, avec un formulaire à remplir sur place. Il faudra également indiquer sur une enveloppe à apporter le nom de l'association choisie. La Ville s'engage à faire parvenir les dons aux associations, chaque semaine, jusqu'au 30 juin 2019.

Des dons déductibles pour tout résident fiscal en France

Un don donne droit à déduction :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 75 % pour les dons des particuliers jusqu'à 1 000 € (don dérogatoire), et 66 % au-delà de cette somme (dans la limite de 20% du revenu imposable),

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr

- de l'impôt sur la fortune immobilière à hauteur de 75% du montant du don dans la limite de 50 000 €. Cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €,
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60% du montant du don, dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT ou 10 000€.

La Ville de Châteauroux s'engage pour la reconstruction

Pour rappel, Gil Avérous, Maire de Châteauroux et Président de Châteauroux Métropole, proposera lors du prochain conseil municipal, le vote d'une aide exceptionnelle de 10 000 € pour contribuer à la reconstruction de la cathédrale à laquelle chacun des Français est profondément attaché.

CONTACT PRESSE

Alexis Rousseau-Jouhennet

alexis.rousseau-jouhennet@chateauroux-metropole.fr

02 54 08 35 40

www.chateauroux-metropole.fr